



Angoulême, le 30 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévention des vols à la roulotte à l'occasion des fêtes de la Toussaint

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, de nombreux automobilistes sont amenés à se stationner aux abords des cimetières et des fleuristes.

Pour prévenir les vols commis à l'intérieur des véhicules, appelés « vols à la roulotte », les forces de l'ordre appellent à la vigilance de chacun.

Conseils de prudence

- Evitez d'emporter des objets de valeur s'ils ne sont pas utiles lors des déplacements ;
- Verrouillez votre véhicule et vérifiez qu'une fenêtre n'est restée ouverte ;
- Ne laissez aucun objet apparent dans le véhicule (sac, téléphone, GPS, porte-feuille, etc.) ;
- Conservez avec vous votre certificat d'immatriculation du véhicule (ex-carte grise) ;
- Evitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé et non éclairé.

Si vous êtes victime d'un vol ou si vous constatez un comportement suspect, prévenez les forces de l'ordre en composant le 17.